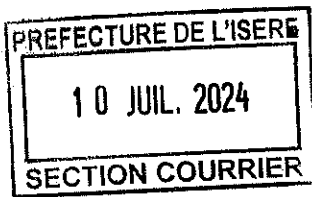


Présents : Mmes / LOMBARDO / BRUNET JAILLY / SEYMAT
/ VIALLE / CUIILLIER
MM. DUMAS / DURILLON / ALLAMANDO /
TRANCHAND / AKYUREK

Absents / Excusés : Mmes ZULIAN / HAMDI
M. LEROY



Pouvoirs : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO
Mme HAMDI à Mme LOMBARDO
M. LEROY à Mme BRUNET JAILLY

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : NEMOZ-MOREL Christine

N° 2024/02/07/22

OBJET : CCAS - Convention « accompagnement Parcours Santé Social Insertion (PSSI) des allocataires RSA pour l'année 2024

Considérant l'accompagnement social des allocataires du RSA par le CCAS de Moirans pour l'année 2024,

Considérant que le Département de l'Isère s'engage à participer au financement de l'action au titre de l'année 2024 pour un montant de **4 500,00 €** (quatre mille cinq cent euros),

Considérant que la participation financière au titre de l'année 2024 sera versée en totalité à la signature de la convention,

Considérant que la convention jointe est soumise à l'approbation du Conseil d'administration du CCAS,

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- **D'AUTORISER** sa présidente ou sa vice-présidente à signer la convention pour l'accompagnement social des allocataires du RSA.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

ACCEPTE cette proposition.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 02 juillet 2024

La Présidente,
Valérie ZULIAN
Et par délégation
Joséphine LOMBARDO
Vice-Présidente du CCAS

